

PROJET EOLIEN DE LA PLAINE DE BEAULIEU

Forum d'information estival

- COMPTE-RENDU -

28 juillet 2020



SOMMAIRE

1	Introduction et rappel du contexte	3
2	Objectifs de l'événement	4
3	Les participants a l'événement	5
4	Synthèse des échanges	6
5	La prochaine étape de la concertation	9
6	Les supports du forum	10

1 INTRODUCTION ET RAPPEL DU CONTEXTE

Le projet éolien de la Plaine de Beaulieu porté par NORDEX France a été initié sur la commune de Boivre-la-Vallée (anciennement territoire communal de Benassay) en 2017. A l'été 2018, une démarche de concertation a été lancée en partenariat avec le cabinet de concertation de Mazars. Après l'organisation de divers événements de co-construction et d'information (ateliers de travail, permanences d'information, forums, visite d'un parc éolien...) et le partage de deux vidéos d'information durant la période de confinement, NORDEX France a organisé, ce mardi 28 juillet 2020, un forum d'information estival. Il avait pour but de présenter aux habitants de la commune le projet et notamment les mesures ERC et d'accompagnement retenues, en vue d'un éventuel dépôt de celui-ci en Préfecture à l'automne 2020, pour instruction des services de l'Etat.

Afin de respecter le décret gouvernemental concernant les règles de distanciation physique, 4 sessions identiques d'une heure chacune étaient organisées, permettant d'accueillir une dizaine 10 personnes par session. Des masques et du gel hydroalcoolique étaient à disposition des participants.

Les comptes rendus des événements de concertation sont disponibles sur la plateforme participative du projet : www.projeteolien-benassay.fr (Rubrique « Les documents de la concertation »).

2 OBJECTIFS DE L'ÉVÉNEMENT

Ce rendez-vous avait pour objectifs de :

- Présenter le projet éolien de la Plaine de Beaulieu (résultats des études, chiffres clés du projet, mesures compensatoires et d'accompagnement co-construites, calendrier du projet et de la démarche de concertation) ;
- Echanger autour des modalités du dépôt du dossier en Préfecture et de l'enquête publique ;
- Répondre aux différentes questions.

Le forum était composé de huit supports :

- Deux affiches présentant les premiers résultats des études ;
- Une affiche présentant les mesures compensatoires qui seront mises en place sur Boivre-la-Vallée dans le cadre du projet ;
- Une affiche présentant les mesures d'accompagnement qui pourraient être mises en place sur Boivre-la-Vallée en accord avec la municipalité ;
- Une carte de la zone d'étude présentant les potentiels emplacements des futures haies plantées (mesure compensatoire) ;
- Une affiche présentant les modalités de l'enquête publique ;
- Un kakémono présentant les chiffres-clés du projet éolien ;
- Un kakémono présentant le calendrier de la démarche de concertation.

Les participants ont pu poser toutes leurs questions aux représentants de NORDEX France. Vous trouverez ci-après une synthèse des échanges effectués. Cette synthèse retranscrit une partie des remarques, questions, et propositions émises par les participants, ainsi que les réponses apportées par NORDEX France.

3 LES PARTICIPANTS A L'ÉVÉNEMENT

Le forum de partage a rassemblé 15 participants.

Étaient présentes **les personnes suivantes** :

- Michel AYRAULT – Conseiller Municipal à Boivre-la-Vallée
- Claude BERTAUD – Habitant de Benassay
- Gilles BILLY – Conseiller Municipal à Boivre-la-Vallée
- Jean-Pierre BONS – Habitant de Lavausseau
- Joël BOUCHEAU – Habitant de Benassay
- Jean-Luc BRIAUD – Habitant de Benassay
- Christian COMBES – Maire délégué de Benassay au Conseil Municipal de Boivre-la-Vallée
- Michelle EVINA – Habitante de Benassay
- Jean-Michel PREMAUD – Conseiller Municipal à Boivre-la-Vallée
- Mme PREMAUD - Habitante de Benassay
- Jean-Clément MARTIN – Habitant de La Chapelle-Montreuil
- Françoise MARTIN – Conseillère Municipale à Boivre-la-Vallée
- Amélie POVERT – Habitante de Benassay
- Daniel SEVRE – Habitant de Benassay
- Clément KIRCHHOFF - Habitant de Benassay

L'équipe Mazars Concertation :

- Charline VIALLE – Consultante
- Camille PILI – Consultante

L'équipe NORDEX France :

- Clara CHATONEY – Chef de projets
- Paul ZUNINO – Chef de projets
- Adrien LOISELET – Responsable régional
- Maxime LEFEUVRE – Assistant chef de projet

4 SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

Les participants ont abordé, entre autres, les sujets suivants :

La consultation du Conseil Municipal de Boivre-la-Vallée

Question : « Depuis que la nouvelle municipalité de Boivre-la-Vallée s'est mise en place, qui sont vos interlocuteurs ? »

Réponse de NORDEX France : Depuis la mise en place de la nouvelle municipalité de Boivre-la-Vallée, nous sommes en contact avec la maire Mme Dubernard. Nous continuons toutefois d'échanger avec les mairies déléguées des quatre anciennes communes de Benassay, Lavausseau, La Chapelle-Montreuil et Montreuil-Bonnin.

Question : « Que voulez-vous dire par « finalisation du dossier en accord avec le Conseil Municipal » ? »

Réponse de NORDEX France : Le dossier retravaillé pour répondre aux attentes de l'ancien Conseil Municipal sera présenté au nouveau Conseil Municipal de Boivre-la-Vallée. Cette présentation devrait se tenir dans le courant du mois de septembre 2020.

Question : « A quel moment le Conseil Municipal de Boivre-la-Vallée devra-t-il délibérer à propos du projet éolien ? »

Réponse de NORDEX France : Le Conseil Municipal de Boivre-la-Vallée devra délibérer officiellement à propos du projet éolien de la Plaine de Beaulieu au moment de l'enquête publique, qui devrait avoir lieu à l'été 2021.

Les mesures compensatoires et d'accompagnement

Question : « Où allez-vous planter les haies ? »

Réponse de NORDEX France : Des haies seront installées le long de la route Océane face au hameau de la Thibaudière, et dans le prolongement de la Cour de Nesdes (cf. carte en annexes).

Question : « Concernant le maintien et l'enrichissement de la biodiversité, allez-vous mettre en place des mesures adaptées à chaque parcelle de terrain concernée ? »

Réponse de NORDEX France : Oui, nous avons prévu de mettre en place des mesures favorables à la biodiversité sur certaines parcelles. Des discussions sont en cours avec des agriculteurs. Cela passe par l'implantation de différents types d'essences locales pour les haies ou la mise en place d'un couvert végétale pérenne (type prairie ou jachère par exemple) sur certaines parcelles.

La technicité de l'éolien

Question : « Quelle est la durée de vie d'une éolienne ? »

Réponse de NORDEX France : On estime la durée de vie d'une éolienne à environ 25 ans. En effet, au-delà de ce seuil, il devient intéressant de remplacer les machines d'un parc éolien par de nouveaux modèles plus performants.

Question : « Combien faudrait-il de panneaux photovoltaïques pour remplacer le parc éolien de la Plaine de Beaulieu ? »

Réponse de NORDEX France : L'énergie photovoltaïque a besoin d'environ 1 hectare pour produire 1 MW. Chaque machine du parc de la Plaine de Beaulieu faisant 5,7 MW, le parc ferait environ 23 MW. Il faudrait ainsi environ 23 hectares de panneaux photovoltaïques pour les produire.

Question : « Comment se passe la maintenance d'un parc éolien en service ? »

Réponse de NORDEX France : Il existe deux types de maintenance : préventive et curative. La maintenance préventive a pour objectif de contrôler chaque éolienne lors d'une visite tous les trimestres et d'une vérification complète de chaque machine tous les 5 ans. La maintenance curative a quant à elle pour objectif de répondre à une panne donnée. Les techniciens disposent d'un outil de monitoring permettant de contrôler et surveiller le parc éolien à distance à chaque instant de la journée. Dès lors qu'une panne est repérée, elle est soit résolue à distance soit via une intervention sur le parc depuis les différents centres de maintenance.

Question : « Une éolienne est-elle recyclable ? »

Réponse de NORDEX France : Aujourd'hui, entre 90 et 95% d'une éolienne se recycle. Les parties métalliques (essentiellement constituées d'acier), comme le mât, ont une valeur marchande non négligeable. Le béton armé peut aussi être facilement valorisé dans le secteur de la construction. Seules les pales des éoliennes sont plus difficiles à recycler. Elles peuvent tout de même être broyées et valorisées comme combustibles ou être utilisées dans la fabrication de mobilier urbain notamment (parc de jeux pour enfants, bancs ...). Le démantèlement des plus anciens parcs éoliens vient juste de commencer, la filière du recyclage des éoliennes est en cours de développement et devrait monter en puissance dans les prochaines années afin d'être en mesure d'envisager du 100% recyclable. Des rapprochements avec la filière navale confrontée aux mêmes problématiques sont en cours.

La zone d'étude du projet éolien de la Plaine de Beaulieu

Question : « Pourquoi ce choix de développer des projets éoliens dans le département de la Vienne ? On observe une inégalité entre les départements français. »

Réponse de NORDEX France : Depuis 2015, la Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte attribue des objectifs à chaque région concernant le développement des énergies renouvelables. L'objectif national est d'augmenter de 50% la capacité installée des énergies renouvelables d'ici à 2023 par rapport à 2012. L'éolien contribue à atteindre cet objectif tout comme le photovoltaïque, l'hydroélectricité ou encore la biomasse. C'est d'un mix de différentes énergies renouvelables dont nous avons besoin, qui seront complémentaires. Le territoire de la Vienne est propice au développement de l'éolien : c'est pourquoi

davantage de projets éoliens y sont à l'étude, en comparaison avec d'autres départements qui présentent de plus fortes contraintes (aéronautiques, militaires, naturelles etc.)

Les potentiels impacts du projet éolien de la Plaine de Beaulieu

Question : « Qu'en est-il de la dévaluation de l'immobilier ? »

Réponse de NORDEX France : La valeur de l'immobilier dépend de nombreux critères : activité économique de la zone considérée, opportunités en termes d'emploi local, services publics disponibles à proximité, état global du marché du logement, valeur du bien immobilier et évolution de cette valeur, localisation de la maison dans la commune, etc. Les variations du coût de l'immobilier sont liées, en premier lieu, aux prix du marché et aux services fournis par un territoire (transports, écoles, déchets, etc.). Ainsi, l'implantation d'un parc éolien n'a pas d'impact sur la valorisation objective d'un bien. En revanche, il peut jouer sur des éléments subjectifs qui varient d'une personne à l'autre (certains apprécient les éoliennes, d'autres non). Actuellement, aucune étude ne montre cependant qu'il existe un lien entre la construction d'un parc éolien et une variation de la valeur d'un bien immobilier.

5 LA PROCHAINE ÉTAPE DE LA CONCERTATION

Nous reviendrons vers vous très prochainement pour vous inviter au prochain événement de concertation !

Pour toutes questions d'ici-là, n'hésitez pas à contacter Charline VIALLE :

Par téléphone au 06.13.60.01.06

Par mail : charline.vialle@mazars.fr

Ou sur le site internet du projet : www.projeteolien-benassay.fr

(Rubrique « Contact »)

Nous vous rappelons que vous pouvez suivre le projet en temps réel sur le site participatif du projet.

Rendez-vous à l'adresse suivante :

www.projeteolien-benassay.fr

